



# EURODOM

*L'Europe et les Départements français d'Outre-mer*

## INFORUP

Semaine du 13 au 17 novembre 2017

### **RHUM - ADOPTION DÉFINITIVE DE L'AUGMENTATION DU CONTINGENT DU RHUM POUVANT BÉNÉFICIER D'UNE FISCALITÉ RÉDUITE :**

La hausse du contingent de rhum traditionnel des DOM bénéficiant d'un taux d'accise réduit a été adoptée cette semaine à l'unanimité des Etats membres réunis au sein du Conseil. Elle clôt ainsi la procédure d'adoption de cette demande importante du secteur du rhum des DOM. Pour la période allant du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020, le contingent passe donc de 120 000 hectolitres d'alcool pur (HAP) à 144 000 HAP. Cette augmentation était nécessaire et urgente car, le marché du rhum étant en croissance, il fallait permettre au rhum traditionnel des DOM de suivre la tendance tout en continuant de compenser efficacement les surcoûts liés à sa production et à sa commercialisation (respect de normes sociales et environnementales élevées, strictes conditions de fabrication, coût des transports propre aux régions ultrapériphériques, matières premières) par rapport aux concurrents internationaux. Le CIRT-DOM a anticipé cette évolution du marché et a travaillé avec Eurodom pendant plus de deux ans à passer toutes les étapes, de la demande officielle des autorités françaises (novembre 2015) au refus initial de la Commission (décembre 2015) jusqu'à son instruction du dossier (novembre 2016), puis l'adoption formelle au collège des Commissaires (juin 2017), suivie de l'aval du Parlement (octobre 2017) et enfin la dernière étape d'approbation par le Conseil. Cette Décision représente une conclusion heureuse pour soutenir le rhum traditionnel -et son savoir-faire - face à la concurrence rude de l'importation.

## **MERCOSUR - L'UE ENVISAGE DE FAIRE UNE ULTIME OFFRE COMMERCIALE EN OUVRANT NOTAMMENT UN QUOTA POUR LE SUCRE :**

Cela fait plusieurs mois que l'Union européenne et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont exprimé leur volonté de parvenir à un accord commercial de principe avant la fin de l'année, possiblement au moment de la conférence ministérielle de l'OMC, du 10 au 13 décembre à Buenos Aires. Dans la dernière ligne droite, il semble que l'UE envisagerait, dans son ultime offre commerciale, de porter à 100 000 tonnes le contingent d'importation tarifaire de bœuf et d'ouvrir un contingent pour le sucre, en plus du contingent ouvert pour l'éthanol. En effet, les négociateurs avaient isolé un ensemble de « produits sensibles » à négocier seulement dans les derniers pourparlers des négociations, dont le sucre. Les négociateurs restent engagés à conclure un accord de principe d'ici fin 2017. Le prochain round de pourparlers se tiendra à Bruxelles entre la dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre. Dans le dernier échange d'offres d'octobre, l'UE avait proposé l'ouverture de quotas tarifaires d'importation de 70 000 tonnes pour le bœuf et de 600 000 tonnes d'éthanol. Cette offre inquiète une douzaine d'Etat membres de l'UE, au premier chef desquels la France, ces préoccupations portant également sur les produits sensibles comme la volaille, le sucre et le miel. S'agissant du sucre, Eurodom a sensibilisé les services compétents sur le cas particulier des sucres spéciaux, et reste en alerte. A noter que le Copa-Cogeca, qui représente les fédérations agricoles à Bruxelles, rappelle qu'une mission d'inspection vétérinaire de la Commission se rendra au Brésil en janvier 2018 et soulève l'opportunité d'attendre ce contrôle avant de finaliser les accords.

## **COMMERCE – LE PARLEMENT ET LE COMMISSAIRE A L'AGRICULTURE SOUHAITENT QUE LE FUTUR ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC LA NOUVELLE-ZÉLANDE TIENNE COMPTE DE LA SENSIBILITÉ DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES :**

Jeudi 16 novembre le Commissaire européen en charge de l'agriculture, M. Hogan, a affirmé devant le Parlement européen qu'un traitement adéquat serait réservé aux produits agricoles de l'Union européenne identifiés comme les plus sensibles – à savoir la viande de ruminant et les produits laitiers – dans le cadre des négociations sur le futur accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande. Le Commissaire espère que le Conseil adoptera rapidement les mandats de négociation proposé en septembre par la Commission européenne afin de débiter au plus vite les pourparlers sur ce futur accord. De son côté le Parlement s'est dit favorable à l'ouverture de ces négociations si la sensibilité

de certains produits notamment agricoles est prise en compte. Par ailleurs, toujours s'agissant des relations UE-Nouvelle-Zélande, le Parlement européen a donné cette semaine son accord à la conclusion de l'accord de partenariat avec la Nouvelle-Zélande, accord qui avait été signé en octobre 2016. Cet accord de partenariat pose les bases des relations bilatérales avec la Nouvelle-Zélande en renforçant le dialogue politique et en améliorant la coopération économique et commerciale, ainsi que sur d'autres sujets tels que l'éducation, la lutte contre le terrorisme ou encore la recherche et l'innovation.

## **VALIDATION DU BUDGET DU PROCHAIN PROGRAMME PROMOTION 2018**

**PAR LA COMMISSION :** La Commission européenne a adopté le 15 novembre un budget de 179 millions d'euros pour le cofinancement, en 2018, des programmes de promotion des produits agricoles, contre 133 M€ en 2017. Près de 100 M€ seront consacrés à des programmes simples (proposés par une ou plusieurs organisations d'un même État membre) et 79 M€ à des programmes multiples (proposés par au moins deux organisations d'au moins deux États membres ou par une ou plusieurs organisations européennes). Les projets sélectionnés, d'une durée de trois ans généralement, seront cofinancés par l'UE à hauteur de 70 à 85 % (soit 5 points supplémentaires par rapport à l'année dernière). Une enveloppe supplémentaire de 9,5 M€ est prévue pour les actions menées par la Commission européenne (offensives commerciales, salons, campagne de communication...). Les programmes 2018 se concentreront principalement sur les marchés hors UE à fort potentiel de croissance, notamment la Chine, le Japon, l'Asie du Sud-est, le Mexique, la Colombie et le Canada. Au total 75 M€ sont prévus pour ces programmes hors UE. Pour ce qui est des actions au sein de l'UE, l'accent sera mis sur les labels de qualité (bio, IGP, AOP, etc.) ainsi que sur la promotion d'une « *production ovine et caprine durable pour tenter de contrer l'impact des difficultés persistantes que connaît le secteur* ». Une dotation supplémentaire a également été réservée aux campagnes visant à promouvoir une alimentation saine et à accroître la consommation de fruits et légumes au sein de l'UE en réponse aux difficultés auxquelles le secteur a été confronté à la suite de l'embargo russe. Un appel à propositions pour bénéficier de ce budget sera lancé au plus tard au mois de janvier prochain.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 20 AU 24 NOVEMBRE 2017**

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>AUTRES ORGANES EUROPEENS</b>	<b>AUTRES ÉVÉNEMENTS</b>
<b>Lundi 20/11</b>	<b>Com ENVI</b>			
<b>Mardi 21/11</b>	<p><b>Com ENVI</b></p> <p><b>Com PECH :</b> Vote sur projet d'avis : Le prochain CFP: préparation de la position du Parlement sur le CFP post-2020</p> <p><b>Et Rapport sur la délégation de la commission de la pêche qui a eu lieu du 29 octobre au 2 novembre 2017 à Guadeloupe</b></p>			<b>Conférence : Vers la fin du label BIO européen ? (8h-10h)</b>
<b>Mercredi 22/11</b>	<p><b>Com INTA :</b> A huis clos : État d'avancement des négociations commerciales en cours avec le Mercosur</p> <p><b>Echange de vues sur : Les instruments de défense commerciale de l'Union</b></p> <p><b>Com REGI :</b> Réunion interparlementaire de commissions sur l'avenir de la politique de cohésion après 2020: perspectives, défis et prochaines étapes</p> <p><b>Com AGRI :</b> Eventuellement : vote : sur le rapport : Production biologique et étiquetage des produits biologiques, modification du règlement</p>			<b>Assemblée Générale d'EURODOM</b>

	<p><b>(UE) n° XXX/XXX du Parlement européen et du Conseil [règlement sur les contrôles officiels] et abrogation du règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil</b></p> <p><b>Examen du projet d'avis : Le prochain CFP: préparation de la position du Parlement sur le CFP post-2020</b></p>			
<p><b>Jeudi 23/11</b></p>	<p><b>Com REGI</b></p> <p><b>Com INTA</b></p>			<p><b>Déplacement du Ministre français de l'Agriculture en Guadeloupe</b></p> <p><b>Conférence : Combattre le crime organisé transnational dans le secteur de la pêche (15h30-17h30)</b></p>
<p><b>Vendredi 24/11</b></p>				<p><b>Déplacement du Ministre français de l'Agriculture en Martinique</b></p>